



Problème de travaux dans notre nouveau logement

Par **Wiwis**, le **14/12/2015** à **22:05**

Bonsoir, je viens d'emménager il y a quelques semaines dans mon nouveau logement. Lors de l'état des lieux quelques travaux étaient à prévoir mais la personne de l'agence m'a assuré qu'ils allaient être faits dans les jours à venir et à appeler l'entreprise devant moi qui effectivement a confirmé qu'elle viendrait faire les travaux nécessaires dans la semaine qui suivait notre appel. Le technicien est donc arrivé quelques jours plus tard avec le quart du matériel nécessaire aux réparations en me disant qu'il reviendrait avec le reste un peu plus tard seulement voilà, cela fait déjà 3 semaines et ils me répètent à chaque relance qu'ils n'ont toujours pas le matériel. Ai-je recours à un quelconque moyen pour les faire venir très vite sachant que les travaux sont de nature très importantes et que ce n'est pas à moi de les faire (ex: VMC cassées, placard de la chambre cassé...) de plus j'ai moi même payé de gros travaux de rénovation des sols ai-je le droit de demander un dédommagement au propriétaire ou au moins un petit geste pour avoir rafraîchi cet appartement en piteux état ? Merci de votre aide

Par **Lag0**, le **15/12/2015** à **07:27**

[citation]ai-je le droit de demander un dédommagement au propriétaire ou au moins un petit geste pour avoir rafraîchi cet appartement en piteux état ?[/citation]

Bonjour,

Le droit de demander, bien entendu, personne ne peut vous en empêcher ! Que le propriétaire accepte, c'est une autre histoire.

Si le logement était en mauvais état, il fallait exiger que ces travaux soient commandités par

le bailleur et non les faire vous même. En les faisant vous même, vous en acceptiez le cout.

Par **Wiwis**, le **15/12/2015** à **09:05**

Bonjour, merci pour votre réponse qui semble tout à fait correcte et cohérente. Je tenterai dès aujourd'hui d'en parler avec lui. Ce qui m'embête le plus ce sont les travaux qui étaient censés être faits à notre entrée mais qui ne le sont toujours pas et pour lesquels nous n'avons aucune information concernant la date d'intervention